

AFFIPRO SANTÉ

Vos tableaux de garanties

POUR VOTRE SANTÉ •

FAITES CONFIANCE À VOTRE ENTREPRENEUR D'ASSURANCES



ENTREPRISE

AFFIPRO SANTÉ TNS

Pour vous, dirigeant non salarié



AFFIPRO SANTÉ COLLECTIVE

Pour vos salariés

- Un **contrat collectif obligatoire** pour remplir votre obligation de couverture de vos collaborateurs
- Un **contrat facultatif** permettant aux salariés de booster leur niveau de remboursement



Dans tous les cas

- Vous êtes en conformité avec vos obligations légales
- Vous mettez en place des contrats responsables
- Vous profitez des avantages sociaux et fiscaux prévus par la réglementation



Pour vous comme pour vos salariés,
un renfort en optique et en dentaire

Sur les Formules 1 à 4 TNS ou Collectives, vous pouvez améliorer le niveau des remboursements en choisissant le renfort optique et dentaire. Vous accédez ainsi pour ces deux postes de soins au niveau de remboursement de la formule immédiatement supérieure.

Par exemple :

Formule 1 avec renfort = garanties soins et hospitalisation de la Formule 1 avec les garanties optique et dentaire de la formule 2

	FORMULE 1	FORMULE 2
Soins	●	
Hospitalisation	●	
Optique		●
Dentaire		●



Dans les tableaux ci-contre, les montants de garanties d'AFFIPRO Santé comprennent les remboursements du Régime Obligatoire.



(1) BR : Base de remboursement. Tarif servant de référence au régime obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement.

(2) RO : Régime Obligatoire d'Assurance maladie (Sécurité sociale).

(3) Réseau Santéclair : tarifs négociés et remboursements majorés exclusivement chez les professionnels de la santé des réseaux Santéclair
SA au capital de 3 834 030 euros immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 704 977 - 78 boulevard de la République - 92100 Boulogne-Billancourt.

(4) FIV : Fécondation in vitro.

AFFIPRO SANTÉ COLLECTIVE

5 formules pour tous les salariés de l'entreprise avec des niveaux de garanties progressifs + la possibilité de bénéficier d'un **renfort optique et dentaire**

Panier de soins
obligatoire défini par
la loi du 14 juin 2013

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5
SOINS					
Soins courants y compris maternité					
Consultations, visites de médecins généralistes ou spécialistes	100 % BR ⁽¹⁾	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Auxiliaires médicaux	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Analyses médicales, imagerie médicale, actes techniques	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Pharmacie					
Médicaments pris en charge par le RO ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments prescrits mais non pris en charge par le RO ⁽²⁾	-	50 € / an	60 € / an	80 € / an	100 € / an
Prothèses non dentaires					
Fauteuil roulant	100 % BR	100 % BR + 200 €	100 % BR + 400 €	100 % BR + 600 €	100 % BR + 900 €
Prothèses auditives (par oreille)					
- dans le réseau Santéclair ⁽³⁾	100 % BR	100 % BR + 400 €	100 % BR + 600 €	100 % BR + 800 €	100 % BR + 1 000 €
- hors du réseau Santéclair ⁽³⁾	100 % BR	100 % BR + 350 €	100 % BR + 500 €	100 % BR + 700 €	100 % BR + 900 €
Prothèses orthopédiques, autres appareillages	100 % BR	250 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR
Forfaits					
Naissance	-	100 €	200 €	300 €	400 €
Cure thermale :					
- Forfait thermal, surveillance médicale, transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Hébergement	100 % BR	100 % BR + 100 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 400 €
Prévention / Médecines alternatives					
Ostéopathie, chiropractie et acupuncture	-	50 € par séance max. 1 séance	50 € par séance max. 2 séances	50 € par séance max. 3 séances	50 € par séance max. 4 séances
Dététicien, nutritionniste	-	50 € / an	60 € / an	80 € / an	120 € / an
Vaccins prescrits mais non pris en charge par le RO ⁽²⁾	-	60 € / an	80 € / an	100 € / an	120 € / an
Insémination artificielle, FIV ⁽⁴⁾ non prises en charge par le RO ⁽²⁾	-	100 € / an	150 € / an	200 € / an	300 € / an
Sevrage tabagique	-	50 € / an	100 € / an	100 € / an	150 € / an
HOSPITALISATION y compris maternité					
Frais de séjour, soins et honoraires	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Chambre particulière	-	40 € / jour	60 € / jour	100 € / jour	150 € / jour
Frais d'accompagnant enfant de moins de 16 ans (lit + repas)	-	25 € / jour	30 € / jour	35 € / jour	40 € / jour
OPTIQUE					
Equipement composé de : 1 monture (maximum 150 €, 100 € dans la Formule 1) et 2 verres simples					
- dans le réseau Santéclair ⁽³⁾	100 € / 2 ans	175 € / 2 ans	250 € / 2 ans	325 € / 2 ans	400 € / 2 ans
- hors du réseau Santéclair ⁽³⁾	100 € / 2 ans	160 € / 2 ans	220 € / 2 ans	285 € / 2 ans	350 € / 2 ans
Equipement composé de : 1 monture (maximum 150 €) et 2 verres complexes					
- dans le réseau Santéclair ⁽³⁾	200 € / 2 ans	300 € / 2 ans	400 € / 2 ans	500 € / 2 ans	600 € / 2 ans
- hors du réseau Santéclair ⁽³⁾	200 € / 2 ans	275 € / 2 ans	350 € / 2 ans	425 € / 2 ans	500 € / 2 ans
Lentilles correctrices acceptées ou refusées par le RO ⁽²⁾	100 % BR	100 € / an	150 € / an	200 € / an	250 € / an
Chirurgie réfractive	-	250 € / œil	400 € / œil	600 € / œil	800 € / œil
DENTAIRE					
Soins dentaires - Inlays et Onlays					
- dans le réseau Santéclair ⁽³⁾	100 % BR	150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR
- hors du réseau Santéclair ⁽³⁾	100 % BR	125 % BR	175 % BR	225 % BR	275 % BR
Prothèses dentaires - Inlay-cores					
- dans le réseau Santéclair ⁽³⁾	125 % BR	250 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
- hors du réseau Santéclair ⁽³⁾	125 % BR	200 % BR	250 % BR	350 % BR	450 % BR
Orthodontie prise en charge par le RO ⁽²⁾	125 % BR	200 % BR	250 % BR	350 % BR	450 % BR
Orthodontie non prise en charge par le RO ⁽²⁾	-	-	-	600 € / semestre	800 € / semestre
Parodontologie non prise en charge par le RO ⁽²⁾	-	80 € / an	100 € / an	250 € / an	400 € / an
Implants dentaires	-	-	400 € / implant	550 € / implant	800 € / implant
Plafond dentaire annuel (prothèses et implants)	-	1 500 € / an	2 500 € / an	3 500 € / an	4 500 € / an

Boosters individuels facultatifs (financés par le salarié)

Chaque salarié peut augmenter les niveaux de remboursements prévus dans la formule choisie par l'entreprise en optant pour le **Booster 1** ou le **Booster 2**.

FORMULE 1 FORMULE 2 FORMULE 3 FORMULE 4 FORMULE 5 + BOOSTER 1

150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR

100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
20 € / an	70 € / an	80 € / an	100 € / an	120 € / an

100 % BR + 200 €	100 % BR + 400 €	100 % BR + 600 €	100 % BR + 800 €	100 % BR + 1 100 €
100 % BR + 200 €	100 % BR + 600 €	100 % BR + 800 €	100 % BR + 1 000 €	100 % BR + 1 200 €
100 % BR + 200 €	100 % BR + 550 €	100 % BR + 700 €	100 % BR + 900 €	100 % BR + 1 100 €
150 % BR	300 % BR	350 % BR	400 % BR	500 % BR

100 €	200 €	300 €	400 €	500 €
100 % BR				
100 % BR + 100 €	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 400 €	100 % BR + 500 €

50 € par séance max. 1 séance	50 € par séance max. 2 séances	50 € par séance max. 3 séances	50 € par séance max. 4 séances	50 € par séance max. 5 séances
20 € / an	70 € / an	80 € / an	100 € / an	140 € / an
20 € / an	80 € / an	100 € / an	120 € / an	140 € / an
50 € / an	150 € / an	200 € / an	250 € / an	350 € / an
20 € / an	70 € / an	120 € / an	120 € / an	170 € / an

150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
10 € / jour	50 € / jour	70 € / jour	110 € / jour	160 € / jour
5 € / jour	30 € / jour	35 € / jour	40 € / jour	45 € / jour

125 € / 2 ans	200 € / 2 ans	275 € / 2 ans	350 € / 2 ans	425 € / 2 ans
125 € / 2 ans	185 € / 2 ans	245 € / 2 ans	310 € / 2 ans	375 € / 2 ans
250 € / 2 ans	350 € / 2 ans	450 € / 2 ans	550 € / 2 ans	650 € / 2 ans
250 € / 2 ans	325 € / 2 ans	400 € / 2 ans	475 € / 2 ans	550 € / 2 ans
100 % BR + 30 € / an	130 € / an	180 € / an	230 € / an	280 € / an
100 € / œil	350 € / œil	500 € / œil	700 € / œil	900 € / œil

100 % BR	150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR
100 % BR	125 % BR	175 % BR	225 % BR	275 % BR
175 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR	550 % BR
175 % BR	250 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
175 % BR	250 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
-	-	-	600 € / semestre	800 € / semestre
100 € / an	180 € / an	200 € / an	350 € / an	500 € / an
200 € / implant	200 € / implant	600 € / implant	750 € / implant	1 000 € / implant
-	1 500 € / an	2 500 € / an	3 500 € / an	4 500 € / an
500 € / an*	500 € / an*			

FORMULE 1 FORMULE 2 FORMULE 3 FORMULE 4 FORMULE 5 + BOOSTER 2

150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR

100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
40 € / an	90 € / an	100 € / an	120 € / an	140 € / an

100 % BR + 400 €	100 % BR + 600 €	100 % BR + 800 €	100 % BR + 1 000 €	100 % BR + 1 300 €
100 % BR + 400 €	100 % BR + 800 €	100 % BR + 1 000 €	100 % BR + 1 200 €	100 % BR + 1 400 €
100 % BR + 400 €	100 % BR + 750 €	100 % BR + 900 €	100 % BR + 1 100 €	100 % BR + 1 300 €
200 % BR	350 % BR	400 % BR	450 % BR	550 % BR

200 €	300 €	400 €	500 €	600 €
100 % BR				
100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 400 €	100 % BR + 500 €	100 % BR + 600 €

50 € par séance max. 2 séances	50 € par séance max. 3 séances	50 € par séance max. 4 séances	50 € par séance max. 5 séances	50 € par séance max. 6 séances
40 € / an	90 € / an	100 € / an	120 € / an	160 € / an
40 € / an	100 € / an	120 € / an	140 € / an	160 € / an
100 € / an	200 € / an	250 € / an	300 € / an	400 € / an
40 € / an	90 € / an	140 € / an	140 € / an	190 € / an

150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
20 € / jour	60 € / jour	80 € / jour	120 € / jour	170 € / jour
10 € / jour	35 € / jour	40 € / jour	45 € / jour	50 € / jour

150 € / 2 ans	225 € / 2 ans	300 € / 2 ans	375 € / 2 ans	450 € / 2 ans
150 € / 2 ans	210 € / 2 ans	270 € / 2 ans	335 € / 2 ans	400 € / 2 ans
300 € / 2 ans	400 € / 2 ans	500 € / 2 ans	600 € / 2 ans	700 € / 2 ans
300 € / 2 ans	375 € / 2 ans	450 € / 2 ans	525 € / 2 ans	600 € / 2 ans
100 % BR + 60 € / an	160 € / an	210 € / an	260 € / an	310 € / an
200 € / œil	450 € / œil	600 € / œil	800 € / œil	1 000 € / œil

100 % BR	150 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR
100 % BR	125 % BR	175 % BR	225 % BR	275 % BR
225 % BR	350 % BR	400 % BR	500 % BR	600 % BR
225 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR	550 % BR
225 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR	550 % BR
200 € / semestre	200 € / semestre	200 € / semestre	800 € / semestre	1 000 € / semestre
200 € / an	280 € / an	300 € / an	450 € / an	600 € / an
400 € / implant	400 € / implant	800 € / implant	950 € / implant	1 200 € / implant
-	1 500 € / an	2 500 € / an	3 500 € / an	4 500 € / an
1 000 € / an*				

*Les plafonds dentaires de la formule et du Booster jouent indépendamment.

AFFIPRO SANTÉ TNS

7 formules pour vous, dirigeant non salarié, avec des niveaux de garanties progressifs + la possibilité de bénéficier d'un renfort optique et dentaire

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4	FORMULE 5	FORMULE 5+	FORMULE 5+
SOINS							
Soins courants y compris maternité							
Consultations, visites de médecins généralistes ou spécialistes	100 % BR ⁽¹⁾	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Auxiliaires médicaux	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Analyses médicales, imagerie médicale, actes techniques	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Pharmacie							
Médicaments pris en charge par le RO ⁽²⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments prescrits mais non pris en charge par le RO ⁽²⁾	-	50 € / an	60 € / an	80 € / an	100 € / an	120 € / an	140 € / an
Prothèses non dentaires							
Fauteuil roulant	100 % BR	100 % BR + 200 €	100 % BR + 400 €	100 % BR + 600 €	100 % BR + 900 €	100 % BR + 1 100 €	100 % BR + 1 300 €
Prothèses auditives (par oreille) - dans le réseau Santclair ⁽³⁾ - hors du réseau Santclair ⁽³⁾	100 % BR 100 % BR	100 % BR + 400 € 100 % BR + 350 €	100 % BR + 600 € 100 % BR + 500 €	100 % BR + 800 € 100 % BR + 700 €	100 % BR + 1 000 € 100 % BR + 900 €	100 % BR + 1 200 € 100 % BR + 1 100 €	100 % BR + 1 400 € 100 % BR + 1 300 €
Prothèses orthopédiques, autres appareillages	100 % BR	250 % BR	300 % BR	350 % BR	450 % BR	500 % BR	550 % BR
Forfaits							
Naissance	-	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €	600 €
Cure thermale : - Forfait thermal, surveillance médicale, transport - Hébergement	100 % BR 100 % BR	100 % BR 100 % BR + 100 €	100 % BR 100 % BR + 200 €	100 % BR 100 % BR + 300 €	100 % BR 100 % BR + 400 €	100 % BR 100 % BR + 500 €	100 % BR 100 % BR + 600 €
Prévention / Médecines alternatives							
Ostéopathie, chiropraxie et acupuncture	-	50 € par séance max. 1 séance	50 € par séance max. 2 séances	50 € par séance max. 3 séances	50 € par séance max. 4 séances	50 € par séance max. 5 séances	50 € par séance max. 6 séances
Diététicien, nutritionniste	-	50 € / an	60 € / an	80 € / an	120 € / an	140 € / an	160 € / an
Vaccins prescrits mais non pris en charge par le RO ⁽²⁾	-	60 € / an	80 € / an	100 € / an	120 € / an	140 € / an	160 € / an
Insémination artificielle, FIV ⁽⁴⁾ non prises en charge par le RO ⁽²⁾	-	100 € / an	150 € / an	200 € / an	300 € / an	350 € / an	400 € / an
Sevrage tabagique	-	50 € / an	100 € / an	100 € / an	150 € / an	170 € / an	190 € / an
HOSPITALISATION y compris maternité							
Frais de séjour, soins et honoraires	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Chambre particulière	-	40 € / jour	60 € / jour	100 € / jour	150 € / jour	160 € / jour	170 € / jour
Frais d'accompagnant enfant de moins de 16 ans (lit + repas)	-	25 € / jour	30 € / jour	35 € / jour	40 € / jour	45 € / jour	50 € / jour
OPTIQUE							
Equipement composé de : 1 monture (maximum 150 €, 100 € dans la Formule 1) et 2 verres simples - dans le réseau Santclair ⁽³⁾ - hors du réseau Santclair ⁽³⁾	100 € / 2 ans 100 € / 2 ans	175 € / 2 ans 160 € / 2 ans	250 € / 2 ans 220 € / 2 ans	325 € / 2 ans 285 € / 2 ans	400 € / 2 ans 350 € / 2 ans	425 € / 2 ans 375 € / 2 ans	450 € / 2 ans 400 € / 2 ans
Equipement composé de : 1 monture (maximum 150 €) et 2 verres complexes - dans le réseau Santclair ⁽³⁾ - hors du réseau Santclair ⁽³⁾	200 € / 2 ans 200 € / 2 ans	300 € / 2 ans 275 € / 2 ans	400 € / 2 ans 350 € / 2 ans	500 € / 2 ans 425 € / 2 ans	600 € / 2 ans 500 € / 2 ans	650 € / 2 ans 550 € / 2 ans	700 € / 2 ans 600 € / 2 ans
Lentilles correctrices acceptées ou refusées par le RO ⁽²⁾	100 % BR	100 € / an	150 € / an	200 € / an	250 € / an	280 € / an	310 € / an
Chirurgie réfractive	-	250 € / œil	400 € / œil	600 € / œil	800 € / œil	900 € / œil	1 000 € / œil
DENTAIRE							
Soins dentaires - Inlays et Onlays - dans le réseau Santclair ⁽³⁾ - hors du réseau Santclair ⁽³⁾	100 % BR 100 % BR	150 % BR 125 % BR	200 % BR 175 % BR	250 % BR 225 % BR	300 % BR 275 % BR	300 % BR 275 % BR	300 % BR 275 % BR
Prothèses dentaires - Inlay-cores - dans le réseau Santclair ⁽³⁾ - hors du réseau Santclair ⁽³⁾	125 % BR 125 % BR	250 % BR 200 % BR	300 % BR 250 % BR	400 % BR 350 % BR	500 % BR 450 % BR	550 % BR 500 % BR	600 % BR 550 % BR
Orthodontie prise en charge par le RO ⁽²⁾	125 % BR	200 % BR	250 % BR	350 % BR	450 % BR	500 % BR	550 % BR
Orthodontie non prise en charge par le RO ⁽²⁾	-	-	-	600 € / semestre	800 € / semestre	800 € / semestre	1 000 € / semestre
Parodontologie non prise en charge par le RO ⁽²⁾	-	80 € / an	100 € / an	250 € / an	400 € / an	500 € / an	600 € / an
Implants dentaires	-	-	400 € / implant	550 € / implant	800 € / implant	1 000 € / implant	1 200 € / implant
Plafond dentaire annuel (prothèses et implants)	-	1 500 € / an	2 500 € / an	3 500 € / an	4 500 € / an	5 000 € / an	5 500 € / an

Ce que vous devez savoir sur les tableaux de garanties

- Les montants des garanties comprennent les remboursements du Régime Obligatoire (Sécurité sociale).
- Les prestations exprimées en %BR sont calculées en fonction de la base de remboursement du Régime Obligatoire.
- Les forfaits exprimés en euros par an (€/an) sont des forfaits annuels par bénéficiaire, valables du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Lorsque le professionnel de santé a adhéré au contrat d'accès aux soins, les remboursements des soins courants, ainsi que des soins et honoraires en cas d'hospitalisation, sont majorés de 20 % de la base de remboursement (BR).
- La prise en charge de la chambre particulière est limitée à 90 jours en cas d'hospitalisation pour affection psychopathologique.
- Les lentilles correctrices non remboursées par le Régime Obligatoire sont exclues de la garantie de la Formule 1. Toutefois les bénéficiaires couverts par un Booster bénéficieront du forfait exprimé en €/an.
- En optique, les garanties prévoient la prise en charge d'une paire de lunettes par période de deux ans, sauf pour les bénéficiaires mineurs ou en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue où cette période est réduite à un an.
- Le cumul des remboursements des prothèses et implants dentaires ne peut excéder le montant du plafond dentaire annuel. Au-delà, les prothèses dentaires sont prises en charge à hauteur de 125 % de la base de remboursement (BR).
- Pour une même dépense engagée, les garanties dans le réseau Santéclair ne se cumulent pas avec les garanties hors du réseau.

Les garanties d'AFFIPRO Santé TNS et d'AFFIPRO Santé Collective sont conformes aux dispositions du contrat responsable (article L.871-1 du Code de la Sécurité sociale et ses décrets d'application) ; celles d'AFFIPRO Santé Collective intègrent le panier de soins minimum obligatoire à mettre en place par l'employeur auprès de ses salariés (article L.911-7 du Code de la Sécurité sociale et ses décrets d'application).

Votre Agent Général MMA est à votre service
N'hésitez pas à le contacter pour un conseil ou un rendez-vous



Retrouvez-nous sur :

entreprise-mma.fr



La présentation des conditions de bénéfice des garanties est simplifiée et non exhaustive.

Contrat AFFIPRO Santé Collective co-assuré par MMA IARD et l'APGIS.

Contrat AFFIPRO Santé TNS assuré par MMA IARD.

Contrats distribués par votre Agent Général MMA.

La gestion des contrats (adhésion, prestations, cotisations) est confiée à l'APGIS.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 euros, RCS Le Mans 440 048 882 - Entreprises régies par le code des assurances.

APGIS - Institution de Prévoyance agréée par le Ministère chargé de la Sécurité sociale sous le N°930, régie par les articles L.931-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale - SIREN n°304-217-904 - Siège social : 12 rue Massue - 94684 Vincennes cedex.

Partenaire Santéclair - SA au capital de 3 834 030 euros immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 428 707 977 - 78 boulevard de la République - 92100 Boulogne-Billancourt.

ÉDITION JANVIER 2016



ENTREPRISE